

ECLAT

Expérimenter avec des Collectifs Locaux une Agroécologie Territoriale



Édito

Face à la crise mondiale, la résilience locale !

La crise sanitaire, que nous traversons actuellement, a mis en exergue les problèmes globaux engendrés par la mondialisation des échanges : pénuries de médicaments, de masques et autres, résultant de dépendances aux pays tiers entraînant la perte d'autonomie des Etats.

Dans ce contexte, additionné à la prise de conscience de l'emballement climatique, on a constaté, l'an dernier, une forte modification des modèles de consommation. Les gens se sont mis à faire les marchés, à acheter en direct sur les fermes, des produits plus éco-responsables, bio, et surtout locaux. Cette transition importante a besoin d'être accompagnée par des politiques publiques fortes et ambitieuses pour pouvoir perdurer.

Comment emmener l'agriculture française vers cette transition agroécologique ?

L'expérimentation menée dans le cadre de notre projet ECLAT, répond en tous points à ce que serait un modèle de politiques publiques, engageant citoyens, environnementalistes, agriculteurs, collectivités locales vers des projets vertueux répondant aux attentes et contextes de chaque territoire. De plus, on imaginerait aisément une articulation de ce dispositif d'accompagnement agricole, avec d'autres émergents, comme ceux portés par les inter-communalités et communautés d'agglomération pour en faire de parfaits exemples de résilience locale. Alors, continuons de travailler en ce sens, et surtout ne perdons pas courage dans un contexte où il est compliqué de maintenir les dynamiques et moments de convivialité initiés au début du projet !

Antoine Biteau - Agriculteur membre du GRAPEA, engagé dans ECLAT

Sommaire

Actualités des sites pilotes

- 2 GDA de la Thiérache
- 3 ADDEAR de la Loire
- 4 Cuma Lot Environnement
- 5 GRAPEA de Vendée
- 6 ADAR CIVAM

Temps forts

- 7 Retour sur le voyage d'étude en Pays Basque
- 11 Retour sur la journée d'étude

13 L'UNCPIE rejoint ECLAT

15 Dates à retenir



Victoria Aublet, animatrice et Cyrille Ducat, agriculteur sont les référents ECLAT pour le GDA de la Thiérache.

Tous autour de la table !

GDA de la Thiérache

Les résultats des élections municipales, ainsi que la redéfinition des responsabilités des communautés de communes, ont entraîné des ouvertures sur les dossiers agricoles dans deux des trois communautés de communes du territoire du GDA. Ce dernier a su s'en emparer, en se faisant connaître et en parlant de ses actions.

Les communautés de communes Ardennes Thiérache et des Crêtes Préardennaises cherchent des pistes pour apporter des aides complémentaires aux agriculteurs, notamment.

Les résultats du diagnostic biodiversité, réalisé par l'association ReNArd sur l'exploitation de Cyrille DUCAT, sont satisfaisants en ce qui concerne les espèces présentes. Les préconisations restent assez classiques : réimplantation des haies, (re-)création de mares par exemple.

Tous les feux sont au vert

PNR, association ReNArd, communautés de communes, Chambre d'Agriculture... : la phase d'identification des acteurs du territoire, de prise de contacts bilatéraux et d'interconnaissance est bien avancée. Les interlocuteurs sont maintenant identifiés, intéressés. Mais comment franchir la prochaine étape, concrétiser ? Le projet est freiné par le manque de mobilisation des adhérents qui sont intéressés par le projet mais encore frileux pour s'investir par manque de temps et/ou d'intérêt, comme pour les autres sujets. Comment arriver à ce qu'un réel intérêt amène un investissement dans le temps ? Comment leur montrer que *l'opportunité est supérieure au risque* ?

Grâce aux échanges entre sites pilotes, dans le cadre du projet ECLAT, le GDA a compris qu'il fallait apporter à leurs adhérents du concret : qu'est-ce que j'en retire ?

La réflexion collective sur les politiques publiques de la journée d'étude du 8 décembre 2020 leur a donné la check-list des étapes à suivre pour mener à bien leur projet, les questions à se poser, l'organisation... La réflexion a donc avancé.

Une première réunion d'interconnaissance entre acteurs du territoire, prélude nécessaire à la mise en place de la concertation, a été initialement programmée en janvier 2021.

Néanmoins, le Covid ayant touché le GDA, sa préparation n'a pas pu se faire, elle est donc remise à plus tard.

Enfin, une réflexion est engagée sur le besoin de se faire accompagner par un prestataire extérieur, tout en gardant, bien sûr, le pilotage. Le GDA travaille sur la commande à faire.

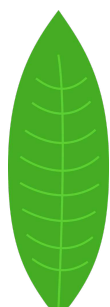
Vers un projet territorial porté par tous les acteurs

- Objectif : organiser une réunion pour fédérer des partenaires autour d'un projet commun
- Cible : des décideurs des 3 communautés de communes, l'association ReNArd, le PNR des Ardennes, la Chambre d'agriculture, la Fédération de chasse, le GDA
- Une invitation personnalisée pour chacun
- Des indicateurs de réussite : un intérêt commun qui émerge et une prochaine réunion fixée.

▼
C'est plus intelligent de réunir tous ceux qui ont une sensibilité agricole et environnementale au lieu de s'éparpiller.

Il faut créer une culture de la discussion sur le territoire.

Je pense que cela ne peut que fonctionner.



Contact

Victoria Aublet
Chambre d'agriculture des Ardennes
03 24 33 89 69
v.aublet@ardennes.chambagri.fr

Après la concertation, l'action !

ADDEAR de la Loire

En parallèle des phases de concertation avec les acteurs des territoires, l'ADDEAR 42 a ciblé le dispositif d'expérimentation au territoire de la communauté de communes des Monts du Lyonnais et à celui de Loire Forez Agglomération. Les premiers échanges ont eu lieu dans le courant de l'année 2020. Une porte s'ouvre également sur le périmètre de Saint Etienne Métropole.

Une ouverture avec Saint Etienne Métropole ?

Le dialogue avec les acteurs du territoire initié dans ECLAT a fait naître au printemps 2020 un nouveau GIEE porté par l'association locale "De la ferme au quartier" sur le thème "Valorisation locale des céréales pour l'alimentation humaine" et pour lequel l'ADDEAR 42 est partenaire.

L'association est soutenue dans cette démarche par Saint Etienne Métropole, qui initie de son côté une stratégie alimentaire à l'échelle de son agglomération, en cherchant à promouvoir l'approvisionnement de produits locaux dans la restauration collective.

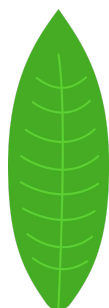
L'ADDEAR 42 voit en cela une opportunité d'approfondir la construction d'actions avec la métropole et d'insuffler une vision du développement agricole et rural à la fois respectueuse des ressources naturelles (eau, biodiversité) et favorisant des emplois non délocalisables sur le territoire (sur les fermes ou dans la chaîne logistique par exemple).

Définir une méthode pour des préconisations de politiques publiques

Si le dispositif ECLAT permet de mettre en place des actions de partenariats et de concertation sur le territoire, une question reste centrale à ce stade vis-à-vis des démarches entreprises avec les collectivités : quelle méthode adopter pour mettre en mouvement les avancées permises par les phases de concertations et co-construire avec les acteurs les contours d'une politique de préservation de biens agroenvironnementaux ?

Trois axes de travail à expérimenter :

- Prairies et évolution des systèmes fourragers,
- Place de l'arbre et des haies,
- Diversification des élevages avec la production de cultures destinées à l'alimentation humaine via des filières relocalisées.



Contact

Carl Waroquiers
ADDEAR de la Loire
04 77 26 45 51
carl@addear42.fr



Les agriculteurs, Basile Gaubert, Carl Chemical, Claude Villemagne et l'animateur Carl Waroquiers, portent le projet pour l'ADDEAR 42.

Au sein de l'ADDEAR 42, nous travaillons sur l'évolution des élevages, la relocalisation des productions, l'adaptation au changement climatique, la gestion des prairies et l'accompagnement des dynamiques locales.

La concertation est un travail de longue haleine, d'abord avec les acteurs de l'agriculture, de l'environnement et des consommateurs, puis initié auprès des communautés de communes et des élus locaux.



Pierre Lafragette, agriculteur et Charlotte Brousse, animatrice, travaillent ensemble pour relancer la concertation sur le territoire.

Se donner une nouvelle direction

Cuma Lot Environnement

L'ambition de CUMA Lot Environnement est de faire avancer les agriculteurs adhérents vers des pratiques agroécologiques en travaillant avec les acteurs du territoire pour appuyer ces pratiques (acceptabilité, soutiens financiers...) et aller plus loin grâce aux expériences de tous.

Un contexte compliqué

L'expérimentation dans le cadre d'ECLAT est un peu ralenti depuis un an.

En effet, le contexte de la coopérative est assez compliqué pour le développement de projets, avec notamment des oppositions affirmées qui doivent être discutées et dépassées avant de pouvoir poursuivre collectivement sur le territoire.

Une image de la coopérative remise en cause

L'image de la coopérative n'est pas toujours bonne ("coopérative capitaliste", "grosses fermes", "modèle agricole industriel"...), ce qui interroge aussi sur les modalités de communication et de transparence vis à vis des possibles partenaires.

En 2020, pour pallier cette situation, la coopérative s'est entourée de partenaires comme la plateforme agroécologique et la DRAAF Occitanie et ce afin de montrer les initiatives des adhérents.

La crise sanitaire a malheureusement ralenti le projet de la coopérative qui a sollicité la DRAAF Occitanie pour les aider à mettre en place une concertation territoriale.

Un audit patrimonial réalisé

Aussi, une stagiaire, en se basant sur la méthode de l'audit patrimonial, a engagé un travail sur le territoire de Figeac grâce à une première phase de consultation des acteurs sur le devenir de l'agriculture lotoise.

La restitution en présence des acteurs a été décalée en mars 2021, ce qui ne permet pas pour l'instant d'avoir un réel plan d'action collectif.

Par ailleurs, la Cuma Lot Environnement porte de gros projets de méthanisation qui mobilisent fortement les conseillers de la coopérative et les élus autour de l'agroécologie.

Même si on n'a pas tout le monde autour de la table à cause du retard de la restitution de l'étude, on peut essayer de partir de ce qu'on sait faire pour faire de la concertation.

Je pense bien sûr à notre travail de terrain et j'ai envie de proposer d'intégrer des associations écologiques autour d'essais sur les couverts végétaux, le semis direct par exemple...



Contact

Charlotte Brousse

CUMA Lot Environnement

06 78 95 11 64

charlotte.brousse@fermesdefigeac.coop

Poursuivre le projet PSE

GRAPEA

Depuis 2020, le GRAPEA participe à un exercice très concret d'élaboration d'un dispositif de Paiements pour Service Environnementaux (PSE) sur la communauté de communes de Pouzauges, en Vendée.

Ce territoire a été retenu par l'Agence de l'eau Loire Bretagne pour proposer des critères permettant de financer les exploitations en réponse à des enjeux environnementaux identifiés. Il s'agit de rémunérer des pratiques vertueuses mais aussi d'encourager des évolutions.

Une dizaine de critères

A l'automne 2020, la communauté de communes qui porte ce dossier a mis en place un groupe de travail, afin de penser des critères en cohérence avec les fermes du territoire, leurs leviers d'évolution pour mieux répondre aux enjeux eau, biodiversité, paysage, sol et création de valeur ajoutée.

Il comprend la Chambre d'agriculture, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Sèvre-et-bocage, le GRAPEA et les animateurs des bassins versants du territoire.

Plusieurs réunions ont eu lieu et ont abouti à une dizaine de critères sur lesquels des paiements graduels pourraient être établis. Ces critères ont ensuite été présentés à quelques agriculteurs du territoire identifiés par le GRAPEA et la Chambre d'agriculture. Ces derniers ont exprimé leur opinion qui allait dans le sens des propositions faites par le groupe de travail technique.

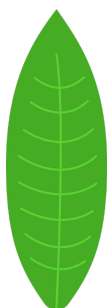
Une phase de test terrain début 2021

Une phase de test de ces indicateurs sur quelques fermes du territoire débute désormais.

Parallèlement, la réflexion sur le cadre d'animation et de suivi qui sera proposé par la communauté de communes doit avancer afin de proposer un fonctionnement qui soit accepté par l'Agence de l'eau préalablement à la mise en place des premiers contrats puis des paiements aux agriculteurs via la mesure 24 du plan biodiversité.

Une expérimentation PSE avec un cadrage qui se précise

- Le GRAPEA : fortement impliqué dans le dossier de candidature déposé par la communauté de communes.
- Au départ : une forte latitude pour les acteurs du territoire dans la définition d'enjeux, les critères de paiement, les modalités de contrôle, l'articulation entre paiements publics et privés.
- Par la suite : un cadrage plus précis pour pouvoir bénéficier de paiements publics agriculteurs en 2021 avec un guide national dans le cadre de la mesure 24 du plan biodiversité paru en septembre.



Contact

Vincent Brossillon
GRAPEA
02 51 47 96 46
grapea.civam85@gmail.com



Nicolas Blanchard, Antoine Biteau et l'animateur Vincent Brossillon concentrent leur énergie à la poursuite du projet PSE.

Une question est de réfléchir à comment concilier notre projet de territoire avec le guide national paru fin 2020, ultérieurement à nos travaux.



L'agriculteur Eric Desmet et le nouvel animateur Antoine Blanchonnet poursuivent leur engagement dans le projet ECLAT.

Antoine Blanchonnet, nouvel animateur de l'Adar Civam, référent pour ECLAT : J'ai souhaité rejoindre l'ADAR CIVAM pour m'investir dans un projet concret de territoire en accompagnant des agriculteurs dans leurs réflexions et actions et dans leurs liens avec d'autres acteurs impliqués et touchés par la transition agroécologique territoriale.

Relancer le plan d'actions

Adar Civam

Avec le remplacement de Céline Bilhel fin 2020, et dans un contexte ralenti par la crise sanitaire et l'attente de la prochaine programmation de la PAC, l'ADAR CIVAM reste mobilisée sur ses différents volets.

Le partenariat avec les collectivités se poursuit

Le projet de gestion des haies s'est traduit en 2019-2020 par plusieurs réunions avec des communes et intercommunalités, permettant d'évoquer les modalités de gestion plus durable des haies et le besoin de pratiques partagées entre agriculteurs et collectivités pour les haies des bords de route, avec davantage d'engagements en MAEC. En 2020, cette action s'est ralentie, compte tenu du contexte et des élections municipales. En 2021, la dynamique sera relancée, l'ADAR envisageant toujours une formation à destination des agents communaux sur la gestion des haies, en partenariat avec les collectivités.

Le projet GIEE avance

Parallèlement, le projet du GIEE "Agriculteurs en transition en Boischaud Sud" a avancé au printemps 2020 : stage réalisé, collecte de plusieurs indicateurs et réalisation de bilans carbone sur les fermes du groupe.

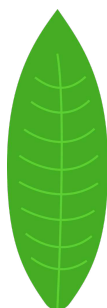
En 2021, il va s'agir de s'approprier ces résultats, d'envisager des actions à conduire pour communiquer largement sur les pratiques des agriculteurs du groupe et, réfléchir à la valorisation de ces pratiques via leur reconnaissance par des systèmes de soutien public et/ou privé.

Aussi, ce travail est mis en lien avec le projet d'expérimentation PSE construit par l'ADAR CIVAM, lequel n'a pas été retenu par l'agence de l'eau.

Enfin, l'ADAR CIVAM souhaite toujours voir la gouvernance MAEC évoluer avec l'intégration de nouveaux membres issus du GIEE dans le comité de pilotage. Bien que le contexte de fin de programmation PAC soit peu favorable au changement dès 2021, les agriculteurs du GIEE restent mobilisés pour échanger et témoigner.

Actions prévues en 2021

- une formation sur la gestion des haies pour les agents communaux,
- un focus avec les membres du GIEE : actions à mettre en place pour valoriser les pratiques des agriculteurs du groupe et les faire reconnaître avec des dispositifs de soutien public,
- des agriculteurs toujours mobilisés pour intégrer la gouvernance MAEC.



Contact

Antoine Blanchonnet
Adar Civam

02 54 48 08 82

blanchonnet.adar.bs@gmail.com

Retour sur le voyage d'études au Pays Basque

Les 20 et 21 janvier derniers, les partenaires du projet ECLAT sont allés à la rencontre de membres d'EHLG - Euskal Herriko Laborantza Ganbara, une association de développement agricole et rural du Pays Basque.

Cette rencontre en Pays Basque a ainsi été riche d'échanges et de partages sur les visions de nos territoires ruraux, de la place de l'agriculture dans leur développement et leur alimentation et de projets pour l'avenir !

EHLG a accueilli les 30 participants à ce voyage d'étude dans ses locaux à Ainhice-Mongelos en présentant son histoire, sa vision et ses projets.

Le fonctionnement

EHLG s'appuie sur différents collègues (exploitants agricoles, associations de développement rural et agricole, associations environnementalistes, associations de consommateurs, salariés de l'agriculture, amis d'EHLG et anciens exploitants).

Elle emploie 20 salariés qui accompagnent les agriculteurs et projets sur différentes thématiques : installation-transmission, techniques d'élevage, productions végétales, énergie, agroforesterie, montagne et biodiversité, démarches collectives...

Aujourd'hui, EHLG milite pour la création d'un Office Public de l'Agriculture et de l'Alimentation du Pays Basque, qui réunirait des représentants institutionnels, du développement, des syndicats agricoles et de la société civile. Ce lieu, représentatif du Pays Basque, aurait pour rôle de définir le projet agricole et alimentaire du Pays Basque et serait l'interlocuteur des pouvoirs publics.

Deux fermes visitées

Les fermes présentées et accompagnées par EHLG, portent sur deux projets : la désirrigation et la diversification avec la création d'une filière d'huile végétale ; et la valorisation de pentes montagneuses avec la récolte et l'utilisation de fougères en élevage.

L'accueil a été chaleureux et les moments d'échanges, lors des repas et soirées, ont largement nourri les réflexions autour des projets conduits par les groupes pilotes ECLAT.



Les 30 participants du projet ECLAT ont profité des échanges fructueux lors du voyage d'étude.

Michel et Francis, fondateurs d'EHLG

50 ans d'histoire Basque et 10 ans de bataille syndicale

Dans les années 70, un débat de fond anime le Pays Basque. A cette époque, la collecte de lait pour Roquefort est arrêtée sur le territoire, qui ne produit pas à la hauteur de l'Aveyron. La question de l'avenir de l'agriculture du Pays Basque se pose alors et divise. D'un côté, certains défendent le fait que le Pays Basque est capable de développer son activité et d'améliorer sa compétitivité pour surpasser l'Aveyron en production. De l'autre, on envisage de valoriser le contexte montagnard du Pays Basque et d'aller vers une production de qualité et la mise en place d'une AOC (Ossau Iraty).

En 1982, ELB (Euskal Herriko Laborarien Batasuna), syndicat affilié à la confédération paysanne, est créé. Au fil des années, la reconnaissance d'ELB grandit et rassemble de plus en plus d'agriculteurs en Pays Basque.

1995 – 2005 : 10 ans d'action pour créer EHLG

A partir de 1995, constatant qu'aucune place n'est faite à ELB à la Chambre d'agriculture 64, malgré leur représentativité en Pays Basque (52,2 % des voix aux élections Chambre d'agriculture en 2001), les représentants d'ELB affirment la nécessité d'avoir une "chambre d'agriculture" du Pays Basque. La mobilisation a duré 10 ans, de pédagogie et d'action syndicale, non seulement des paysans mais aussi d'élus et d'associations environnementales, de consommateurs...

ELB et ses soutiens décident de créer l'association EHLG qui voit le jour le 15 janvier 2015.

Les deux fermes visitées

Vers une MAEC Pentes et Fougeraie

Frantxoa élève 250 brebis tête-rousse et une quinzaine de bovins viande, sur les hauteurs de Saint Etienne de Baigorry, à 400 mètres d'altitude.

22 des 28 ha de sa SAU sont en prairies et 6 ha sont en lande à fougères. Sur les pentes du Pays Basque, la récolte de la fougère est une pratique développée par quelques-uns. Les intérêts sont multiples : c'est une bonne litière, plus absorbante que la paille, et sa récolte permet de maintenir le milieu ouvert. Cependant c'est aussi un travail difficile. En effet, sur les fortes pentes, la récolte ne peut se faire qu'à la main. C'est le cas pour 4 ha chez Frantxoa, dans des secteurs de pente à plus de 35 %. Ainsi, cette pratique tend à disparaître, notamment du fait du peu d'aides accessibles au regard des contraintes d'entretien.

Partant de ce constat, EHLG et ELB préparent un argumentaire pour que le critère "pente" soit pris en compte dans l'attribution d'une MAEC valorisation des fougeraies. A partir de cette classification de pente et grâce à un outil numérique permettant le zonage par catégorie de pente, et en estimant le temps passé et le coût de la main d'œuvre, les surcoûts liés à cette pratique ont été évalués. Les niveaux de rémunération ainsi estimés vont jusqu'à 1200 €/ha, sur des zones bien identifiées. Sur cette base, un groupe de travail a été mis en place avec la DRAAF et la région Nouvelle-Aquitaine afin de faire des propositions dans la PAC 2023. L'idée est d'avoir un système de saisie simple qui notifie sur TéléPAC.

Nouste Ekilili: produire de l'huile en collectif

Dans le secteur de Gabat, l'irrigation a favorisé le développement du maïs et la production de semence. Dans les années 2000, Jean-Jacques, éleveur bovin viande, le pratiquait, sans rotation et à grand renfort d'irrigation. En 2007, suite à un désaccord avec sa coopérative, il décide d'arrêter le maïs pour gagner en autonomie, introduire des rotations dans ses cultures et arrêter l'irrigation.

Avec l'appui d'EHLG, il participe à une expérimentation sur l'introduction d'oléagineux comme le tournesol. Cette production augmente donc, avec le tourteau destiné au bétail. Les pratiques culturales des agriculteurs évoluent avec la réduction des pesticides.

Devant la multiplication des débouchés, les agriculteurs s'organisent et créent une coopérative, Nouste Ekilili, fin 2009. L'huile sert d'abord aux carburants des véhicules de ramassage des ordures ménagères et de bateaux de pêche.

Mais en 2014, avec l'arrêt de ces débouchés, la question de l'alimentation humaine se pose. Après une étude de marché, les premières ventes s'effectuent dès la première année du projet.

En 2020, ce sont environ 23 000 litres d'huile qui sont vendus en restauration collective, restaurants et quelques magasins de producteurs.

Aujourd'hui, la coopérative compte une quinzaine d'adhérents qui mettent en commun la production, les outils de transformation et la commercialisation. Elle bénéficie toujours d'un accompagnement d'EHLG et a embauché en 2020 une première salariée à mi-temps, pour la partie commerciale.

Le projet est soutenu par l'Agence de l'Eau Adour Garonne sur le plan de réduction des pesticides et de l'arrêt de l'irrigation. Un bémol cependant : malgré les tentatives de mise en place de MAEC, ce dispositif n'a pas abouti.



L'association EHLG a accueilli les participants pendant 3 jours.



Contact

Lore Blondel
Réseau Civam
06 41 16 62 27
lore.blondel@civam.org

Une expérimentation réussie qui séduit

Un territoire dynamique et vivant, qui répond aux attentes et aspirations de l'ensemble des habitants et acteurs qui le composent, dans une logique de co-construction, est une gageure à laquelle les 5 sites pilotes engagés dans le projet ECLAT cherchent à répondre.

En allant à la rencontre de l'association basque EHLG, les participants au voyage d'étude de janvier 2021 avaient à la fois des attentes pour nourrir leur projet et l'envie de partager leurs questionnements et pistes de solutions pour mener ces expériences. Ils en reviennent enrichis et motivés pour poursuivre les démarches entamées.

Trouver de nouvelles idées

Les 5 sites ont exprimé des attentes en termes d'idées nouvelles pour construire une concertation territoriale et faire avancer leur projet sur ce thème ou, comme le dit Claude Villemagne, *faire avancer le schmilblick dans leur département*. Au-delà de cette attente générique, il s'agissait aussi, pour Pierre Lafragette et Charlotte Brousse de la Cuma Lot Environnement, de recueillir des informations sur les modalités de gouvernance mises en place par EHLG pour faire fonctionner la structure. Du côté de l'ADAR Civam, Antoine Blanconnet et Eric Desmet étaient intéressés par des explications sur les dispositifs mis en place en termes de politiques agro-environnementales, notamment les MAEC, dans un objectif de faire le lien avec les actions développées.

Avoir de l'ambition et être persévérant

Interrogés sur ce qu'ils ont retenu des échanges, les participants ont tous souligné la volonté, la détermination et la forte motivation des acteurs engagés dans la construction d'EHLG. Cyrille Ducat (GDA de la Thiérache) a également pointé *l'importance d'un leader et le temps long pour aboutir*, particulièrement intéressant à noter dans le cadre d'un projet à la temporalité courte (3 ans), comme ECLAT.

Pour la Cuma Lot Environnement comme pour l'ADDEAR 42, *avoir un socle de valeurs et des bases solides* est également un préalable indispensable pour s'engager dans ces démarches.

Corollaire de l'appartenance marquée à un territoire à l'identité forte, ces fondations permettent de gérer et de dépasser, parfois par le combat judiciaire, les *fortes tensions politiques et syndicales* dans lesquelles s'est inscrite cette histoire. Cet enthousiasme partagé par les acteurs d'EHLG lors de la rencontre avec les partenaires d'ECLAT a été source de renouvellement d'envie et de sentiment de possibles accrus, même s'il a été mentionné la spécificité de l'identité basque, pas forcément transposable sur d'autres territoires français.

Conforter l'implantation territoriale

A défaut d'envisager la reproduction à l'identique du processus de construction d'EHLG, ce qui n'était en aucun cas le souhait des sites pilotes, le voyage d'étude a permis de reposer cette question centrale, déjà abordée lors de la journée d'étude du 28 janvier 2020, du territoire pertinent pour mener une concertation et co-construire un projet de préservation de biens agro-environnementaux.

Ainsi, à l'ADDEAR 42, les agriculteurs porteurs du projet font état *d'une implantation territoriale auprès des agriculteurs, à élargir aux autres acteurs du territoire et en particuliers aux élus*.

En écho, pour le GRAPEA, il s'agit aussi *de mobiliser large : citoyens, financeurs et élus*. Cet enjeu du financement, crucial pour faire avancer les projets, a en effet retenu l'attention des sites pilotes, EHLG bénéficiant notamment de financements privés avec des dons mais aussi via du conseil payant en accompagnant les projets au-delà de la phase d'émergence financée par les pouvoirs publics.

Et, comme le souligne l'ADAR CIVAM, *le fait qu'EHLG soit toujours en accompagnement leur a permis de se développer et d'avoir un fort impact sur le territoire*.

Le projet sur la construction d'une MAE Pentès et fougèraie a particulièrement intéressé les sites pilotes. Ainsi, comme le constate Cyrille pour le GDA de la Thiérache qui ambitionne de travailler sur une MAEC collective, *au niveau des MAEC, ils ont monté le dossier, alors qu'au début, ils n'y connaissaient rien. Ils ont trouvé les compétences. Nous, on sait ce qu'est une MAEC, mais il faut qu'on acquière le processus*.

Enfin, un point de vigilance a été noté sur la gouvernance de la structure : l'attention à porter au renouvellement des élus dans une association au sein de laquelle l'engagement des personnes est très lié à leurs convictions, ce qui interroge sur l'ouverture à permettre pour favoriser ce renouvellement.



Le groupe ECLAT visite une des fermes accompagnées par EHLG.

Une expérimentation réussie qui séduit (suite)

Se projeter au-delà d'ECLAT

L'expérience d'EHLG, par sa ténacité à porter et défendre un modèle d'agriculture différent est source de projection pour les sites pilotes, comme le dit Vincent Brossillon : *Au-delà de notre projet, je verrai bien le GRAPEA (avec d'autres associations) être une autre force de persuasion pour une agriculture différente.* Les liens avec le syndicalisme, qui peuvent être un frein dans la construction d'une concertation territoriale, posent aussi question à certains sites dont la proximité avec tel ou tel syndicat professionnel est connue. Ainsi, revient la question de l'ouverture posée par l'ADDEAR 42, avec une réflexion autour d'un « collège citoyen ». Et, bien évidemment, l'incontournable enjeu financier pour accompagner les projets sur les territoires, en orientant la recherche de fonds vers les entreprises privées et/ou la société civile.

Pour les sites pilotes engagés dans ECLAT, aller rencontrer des acteurs engagés dans la construction de modèles agroécologiques sur un territoire en France et en Europe est source de réassurance sur la pertinence de leur projet et d'enthousiasme pour poursuivre les chemins pris, malgré les embûches diverses et variées.

Enrichis des expériences partagées, tant en termes de gouvernance que de portages de sujets très techniques, les agriculteurs et animateurs des cinq sites pilotes ont donc bien entamé, cette dernière année du programme, qui promet d'être encore forte en événements et échanges.

Des envies de repartir

Le prochain voyage d'étude pour le collectif ECLAT est prévu fin 2021 en Suisse.

Sans préjuger du contenu final, les partenaires sont soucieux de faire de ces voyages des temps de découvertes et des temps collectifs qui permettent les échanges, tant entre sites pilotes qu'avec les hôtes. Ils ont aussi leur souhait de passer davantage de temps pour des échanges conviviaux moins contraints et pour visiter la région les accueillant, occasion de s'imprégner des réalités territoriales. Des expériences concrètes proches des initiatives des sites, sont également à favoriser. Enfin, et parce qu'il s'agit de l'ultime aboutissement de cette réflexion sur la gestion commune de la préservation de biens agroenvironnementaux, aborder la question de la gestion directe des aides est un point à creuser.

Iker, chargé de mission à EHLG

ECLAT: Comment avez-vous vécu ce voyage d'études en tant qu'hôte?

Iker Elozegi de EHLG : C'est avec plaisir que nous recevons des groupes et notamment celui d'ECLAT. Répondre favorablement à toute sollicitation fait partie de nos principes. Cela nous intéresse de présenter nos actions aux d'autres collectifs.

E. : Comment ce voyage a-t-il résonné pour vos projets?

I.E. : Cela nous a particulièrement intéressé d'écouter les projets des sites. Nous avons eu un temps de présentations des projets des sites pilotes d'ECLAT, qui a fait écho à nos projets, notamment le projet sur la production de légumes pour les cantines. En effet, sur notre territoire, les maraîchers présents sont plutôt sur du circuit court comme les paniers... Or, depuis quelques années, nous avons une forte demande de la part des collectivités pour fournir les cantines. L'initiative présentée nous a donc particulièrement intéressés.



Les échanges permettent de se créer un réseau. Quand nous recevons des groupes, cela a un effet miroir. Le fait de présenter les projets qu'on mène nous permet de prendre du recul sur ce qu'on fait, le sens qu'on y donne, l'intérêt qu'on y trouve. Les groupes repartent souvent plein d'énergie et nous également !



Les participants au projet ECLAT sont repartis du Pays Basque pleins d'énergie !



Contact

Yasmina Lemoine

TRAME

06 79 85 75 67

y.lemoine@trame.org

Retour sur la journée d'étude



Un temps fort du projet ECLAT

Organisée une fois par an, cette journée d'étude a vocation à faire prendre de la hauteur et alimenter la réflexion des sites pilotes, avec des apports extérieurs. Elle permet également de partager l'état des expérimentations avec l'ensemble des partenaires du projet, et d'avancer sur les préconisations pour améliorer les politiques publiques.

Étant donné le contexte sanitaire, la deuxième journée d'étude ECLAT s'est tenue en visioconférence, le mardi 8 décembre 2020.

Elle a réuni près de 30 participants : les sites pilotes, les partenaires du projet, des membres du comité de pilotage et plusieurs invités extérieurs.

Elle s'est structurée en trois temps :

- Un tour de table de l'actualité de chaque site pilote ;
- Un atelier d'échange de pratiques pour analyser plus finement les freins et leviers rencontrés par deux sites pilotes : le GDA de la Thiérache et la Cuma Lot Environnement ;
- Un atelier de réflexion autour des préconisations de politiques publiques, avec la proposition de travailler sur le Contrat de transition agroécologique de territoire.

Des apports extérieurs éclairant pour les expérimentations

Pour cette journée, plusieurs intervenants ont répondu présents : l'UNCPIE, l'AVISE, le RMT Champs et Territoires ateliers et l'Agence de design d'intérêt général Vraiment Vraiment.

Après un temps de présentation de l'avancée des expérimentations de Cuma Lot Environnement et du GDA de la Thiérache et un focus sur les freins aux projets, l'ensemble des participants était invité à faire part de ses préconisations pour aider les deux sites pilotes.

Pour Loïc Dekoster, agriculteur référent de l'ADAR CIVAM, il est nécessaire *d'aller chercher les forces vives là où elles sont, y compris en dehors du monde agricole, pour que le projet avance.*

Bérengère Daviaud de l'AVISE, a quant à elle, tenu à insister sur *l'importance d'avoir des cadres de discussion qui permettent la participation des différents acteurs.* Anne Schaub, du RMT Champs et Territoires ateliers, a apporté son expérience des démarches de territoire, en mettant en avant la complexité de ce type de démarche : *quand on parle d'agroécologie, le chemin est différent selon les acteurs d'où la nécessité de définir des indicateurs de satisfaction pour chaque partie prenante.*



Une diversité d'intervenants extérieurs

- AVISE - Agence d'ingénierie et centre de ressources : sa mission est de développer l'économie sociale et solidaire (ESS). L'Avise copilote le projet MCDR TRESSONS (Territoires ruraux et économie sociale et solidaire, outils et nouvelles synergies).
- UNCPIE - L'Union Nationale des CPIE (Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement) travaille sur les dynamiques territoriales de transition dans de nombreux territoires. Ils ont rejoint le projet ECLAT le 1er janvier 2021.
- RMT Champs et Territoires ateliers - Les Réseaux Mixtes Technologiques (RMT) sont des dispositifs de recherche et de développement en agriculture sur des thématiques diverses. Ce RMT s'intéresse à la co-innovation dans les territoires pour contribuer à la transition agroécologique.
- Vraiment Vraiment - Agence spécialisée dans le design d'intérêt général, sa vocation est d'accompagner des acteurs publics dans leur projet d'amélioration du fonctionnement des politiques publiques.

Retour sur la journée d'étude (suite)

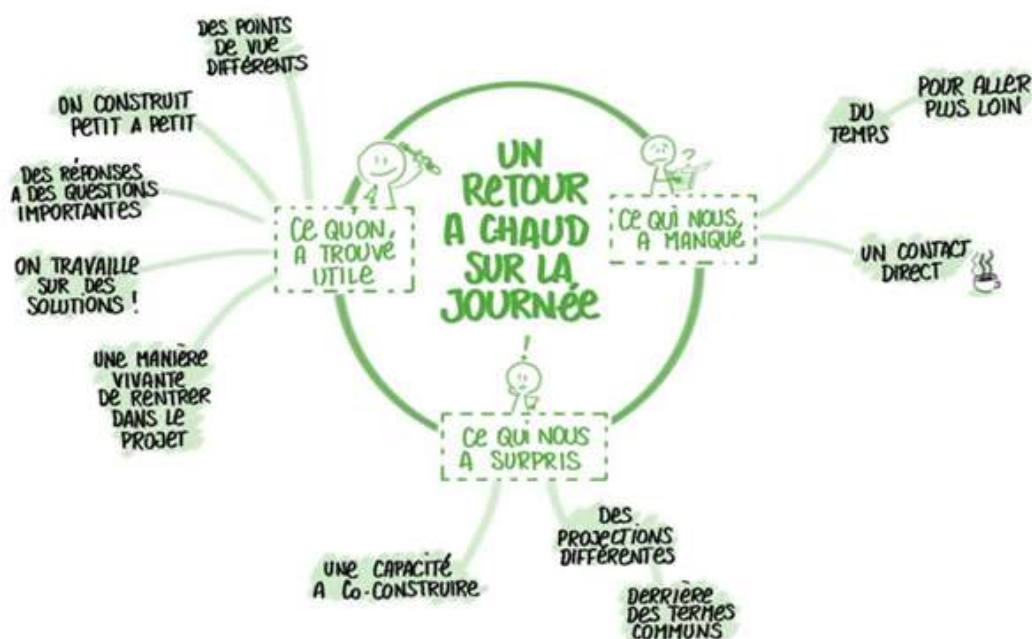
Des expérimentations... aux préconisations de politiques publiques

Pour avancer sur le volet "politiques publiques" attendu dans ECLAT, les participants ont pu réagir sur la proposition de Contrat de transition agroécologique de territoire idéal qui inclut trois étapes : la concertation, la contractualisation et l'évaluation.

Une analyse point par point des différentes étapes de construction du contrat a ensuite été réalisée.

Puis les participants ont affiné le travail engagé depuis plusieurs mois sur l'évolution des politiques publiques.

En fin de séquence, le regard de Grégoire Alix-Tabelaing, de Vraiment Vraiment, sur nos travaux a mis en lumière le caractère inédit des expérimentations menées dans le cadre d'ECLAT : *habituellement on est sur des dynamiques inverses où les collectivités sollicitent les acteurs locaux. Les chemins ne sont pas encore tracés, il faut les trouver !*



Le contrat de transition agroécologique

Dans le cadre du projet ECLAT, les réseaux Trame, Civam, Cuma, Fadear et CPIE s'attachent à répondre à la question suivante :

Dans quelle mesure et selon quelles modalités un collectif multi-acteurs peut-il concevoir et gérer une politique de transition agroécologique de territoire ?

Après deux ans d'observation des expérimentations et de travail d'analyse partagée avec les sites pilotes, cette journée d'étude a dessiné les contours de ce que pourrait être cette relation entre acteurs du territoire.

Le Contrat de transition agroécologique de territoire reposerait notamment sur deux idées fortes :

- La notion de "co-construction" du projet de transition agroécologique par les acteurs du territoire, avec un pilotage collectif du processus, dans lequel l'autorité publique locale a un rôle de facilitateur
- La mise en cohérence des différentes politiques publiques agricoles et rurales sur le territoire et leurs moyens financiers et humains (notion de guichet unique).



Contact

Quentin Dupetit
FNCUMA
06 19 76 61 66
quentin.dupetit@cuma.fr

L'UNCPIE rejoint le projet ECLAT en 2021

En 2021, l'Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement (UNCPIE) rejoint le projet ECLAT.

C'est Ludovic Serin qui sera notre interlocuteur privilégié. Il y travaille depuis 2009, comme chargé de mission sur la thématique Agriculture et Alimentation durables et Biodiversité.

ECLAT : Quel est votre parcours professionnel et votre poste actuel ?

Ludovic Serin : Ingénieur agronome, j'ai travaillé 7 ans à France Nature Environnement sur la thématique Aménagement Durable du Territoire. En janvier 2009, j'ai rejoint l'UNCPIE. Je suis impliqué notamment dans le suivi administratif et financier et l'animation et la réalisation de projets impliquant le réseau des CPIE et des partenaires sur la partie "Agriculture et Alimentation durables et Biodiversité".

E. Décrivez-nous l'UNCPIE ?

L.S. : En premier lieu, commençons par ce qui fait la raison d'être de l'UNCPIE : les CPIE sont des associations qui se définissent comme "artisans du changement environnemental". Elles œuvrent pour la transition écologique en commun sur les territoires. L'UNCPIE qui les regroupe, est une association créée en 1977 et reconnue d'utilité publique en 1994. Il y a aujourd'hui 78 CPIE, présents dans 62 départements, dont un en outre-mer sur l'île de La Réunion.

Les missions de l'UNCPIE

- faire vivre le label CPIE qu'elle attribue, gère et dont elle garantit la qualité,
- représenter les CPIE auprès des instances nationales,
- nouer des partenariats en faveur de l'intérêt général,
- accompagner les CPIE dans la réussite de leur projet associatif en leur proposant des outils et ressources,
- conduire une réflexion permanente, en lien avec les 12 unions régionales de CPIE, pour identifier les pistes de projection et d'évolution du réseau des CPIE dans l'avenir,
- animer la vie du réseau en organisant des temps forts de rencontres et de partage d'expérience,
- enfin, partant de l'expérience de CPIE, initier et coordonner des programmes nationaux dans les territoires (exemples : le changement de pratiques dans la restauration collective pour qu'elles soient plus responsables et durables, les CPIE appuient les intercommunalités sur la mise en œuvre de la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations - GEMAPI, l'opération Bienvenue dans mon jardin au naturel...).

Le réseau compte 11 250 adhérents, dont ¼ de personnes morales et près de 900 salariés.

Notre structure est agréée "Association éducative complémentaire de l'enseignement public", "Association de protection de l'environnement" et "Jeunesse et éducation populaire".

E. : Citez-nous un projet sur l'alimentation suivi par l'UNCPIE ?

L. S. : De 2017 à 2020, l'UNCPIE a mené un projet impliquant 25 CPIE intitulé "Révéler la capacité des acteurs à transformer les pratiques en restauration collective". Ce projet, qui œuvre à la mise en place de pratiques plus responsables et plus durables en restauration collective (cantines, EHPAD, cuisines centrales...), a été soutenu par la Fondation Daniel et Nina Carraso. Il a permis l'accompagnement de 70 restaurations collectives en territoires dans leurs objectifs de progrès (sensibilisation des convives, approvisionnement local et de qualité, formation des personnels...), la sensibilisation des restaurations collectives à la démarche "Mon Restau responsable", créée par la Fondation Nicolas Hulot et RESTAU'CO restauco.fr, et l'impulsion dans une démarche de progrès, la capitalisation et la diffusion des résultats obtenus auprès des autres acteurs en territoires.



L'UNCPIE utilise des méthodes participatives pour animer des réunions de concertation sur les territoires.

L'UNCPIE rejoint le projet ECLAT en 2021 (suite)

E. : Avez-vous un exemple d'accompagnement de projet qui concerne l'agriculture ?

L. S. : L'UNCPIE et l'INRAE copilotent, de 2019 à 2022, le projet "Clés de Sol" pour améliorer la cartographie des sols aux différentes échelles territoriales en développant des méthodes participatives et diffuser dans la société une meilleure connaissance des sols et de leurs enjeux.

Ce projet implique d'autres partenaires : la Chambre régionale d'agriculture Grand-Est, France Nature Environnement, Agrocampus Ouest, le collectif Tous chercheurs, et 8 structures locales (dont 3 CPIE), qui procèdent aux tests avec des bénévoles et des agriculteurs.

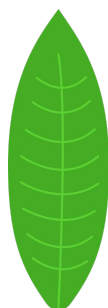
Ce projet a été lauréat en 2018 de l'appel à projets "CO-COnstruction des COnnaisances (CO3)" et est financé par la Fondation de France.

E. : Décrivez-nous d'autres appuis concrets sur le terrain ?

L. S. : Sur l'alimentation, le CPIE de Sèvre et Bocage en Vendée accompagne, depuis 2018, 2 communautés de communes pour la mise en place de Projets Alimentaires Territoriaux sur le département, dont le Pays de Pouzauges.

Le CPIE a proposé une approche globale basée sur les principes du dialogue territorial : organisation de concertations avec tous les acteurs de l'alimentation, élaboration d'un diagnostic partagé par et avec tous les acteurs, mise en relation de tous pour favoriser l'interconnaissance et le renforcement de la capacité des acteurs à s'organiser, proposition d'un cadre stratégique et opérationnel aux acteurs du territoire. Pour cela, un diagnostic de territoire a été réalisé avec notamment une enquête "Consommer local au Pays de Pouzauges" à laquelle 300 personnes ont répondu.

Les principaux résultats ont été que les 3/4 des habitants consommaient une à plusieurs fois par mois des produits locaux et plus de 85 % voulaient en consommer davantage. Suite à ce diagnostic et des réunions participatives, le projet alimentaire a été formalisé en juillet 2019, avec des actions telles que la réalisation d'un catalogue de producteurs, le développement des marchés de producteurs, une étude de faisabilité pour organiser la commercialisation de ces produits locaux, des actions de sensibilisation avec un volet éducatif.



Contact

Ludovic Serin
UNCPIE
01 44 61 75 35
lserin@uncpie.org



Ludovic Serin, chargé de mission à l'UNCPIE sera l'interlocuteur privilégié du projet ECLAT.



Les CPIE sont des artisans du changement environnemental dans les territoires.



L'UNCPIE accompagne des projets concrets de territoire, comme ici Clés de Sol.

Actualités

Les dates importantes à retenir



Séminaire

8 juin 2021 - Séminaire des sites pilotes ECLAT (Paris)

Objectif : échanger entre sites pilotes sur les expérimentations.

Contact : Quentin Dupetit et Yasmina Lemoine



Séminaire

7 décembre 2021 - Journée d'étude ECLAT (Paris)

Objectif : prendre de la hauteur pour les sites pilotes.

Contact : Quentin Dupetit



Événement

Automne 2021 - Voyage d'études ECLAT (Suisse)

Objectif : découvrir les projets de territoire.

Contact : Lore Blondel



Séminaire

14 décembre 2021 - Colloque inter MCDR (Paris)

Objectif : découvrir les autres projets de territoire.

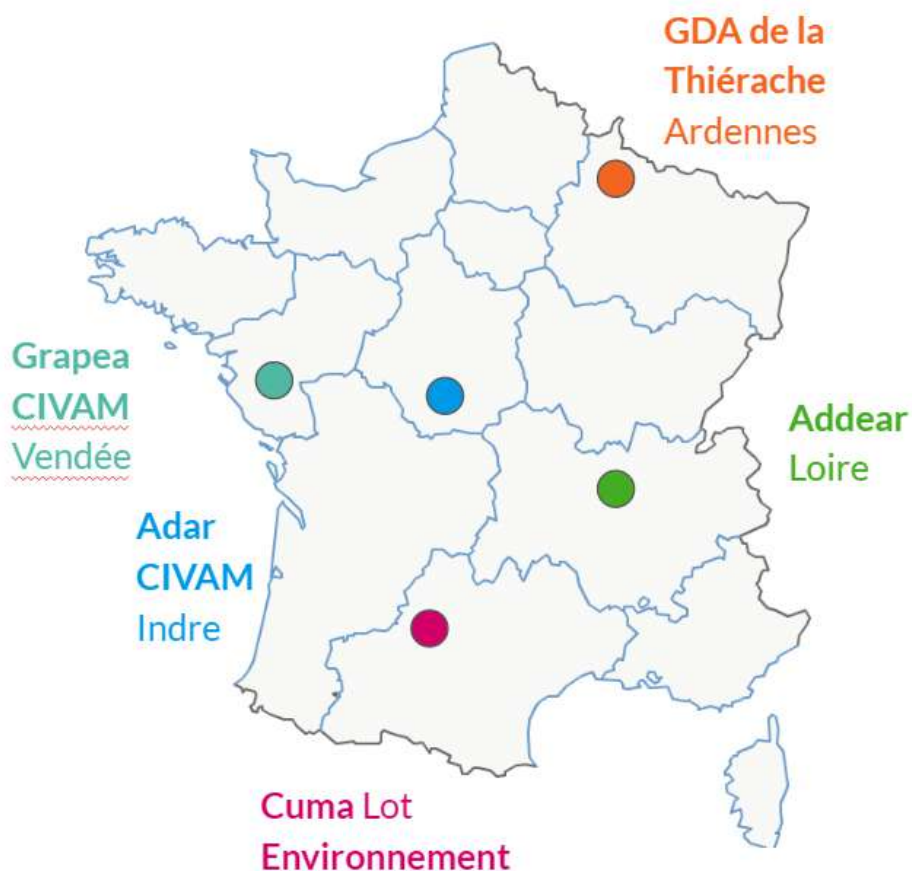
Contact : Agnès Le Fouloc



Le projet ECLAT

Piloté par la FNCuma depuis 2019, le projet associe en tant que partenaires : TRAME, Réseau CIVAM, la FRCIVAM Pays de la Loire, la FADEAR et l'UNCPIE.

Pendant trois ans, ces réseaux proposent un accompagnement et une mise en réseau de cinq collectifs d'agriculteurs, engagés dans des démarches multi-acteurs en faveur de la transition agroécologique; le projet conduit progressivement ces agriculteurs à se concerter puis à contractualiser avec des collectivités territoriales, des entités gestionnaires de biens communs agroenvironnementaux (syndicats, Agences de l'Eau), des entreprises, des associations, des riverains.



Revue éditée par les réseaux partenaires du programme ECLAT, lauréat à l'appel à projet "Mobilisation collective pour le développement rural" (MCDR) du Réseau Rural Français.

ECLAT propose un accompagnement et une mise en réseau de cinq collectifs d'agriculteurs, engagés dans des partenariats locaux multi-acteurs en faveur de la transition agro-écologique (2019 - 2021).

Publication semestrielle du journal : 1ère édition juillet 2019, 2ème édition janvier 2020, 3ème édition septembre 2020

Rédactrice en chef : Elsa Ebrard - TRAME

Rédacteurs : Marie-Laure Bailly - FNCUMA, Lore Blondel - Réseau CIVAM, Etienne Choisy - FADEAR, Agnès Le Foulgoc - FNCUMA, Yasmina Lemoine - TRAME, Lionel Magnin - FRCIVAM Pays de la Loire, Quentin Dupetit - FNCUMA

